

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2269

présenté par
Mme Romeiro Dias

ARTICLE 33

Substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.